

chausson

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09878548 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 15848632 DU 2/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
230768.04	SAPIN FRANCE CL2J 38/225- 4,00	48	ML		4,49	215,52		
	dont Eco-Contribution					(1,44)		
554551.03	CONTRECOLLE SN CL2I 160/160- 6,00	6	ML		24,61	147,66		
	dont Eco-Contribution					(0,60)		
BON N° 15848909 DU 9/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
481440.01	BANDE ETANCHEITE TERRASSE 30M/87MM	2	U		45,95	91,90		
	dont Eco-Contribution					(0,18)		
448554.01	ADHESIF PVC ORANGE 33M/48MM ORNEA	1	U		4,63	4,63		
	dont Eco-Contribution					(0,09)		
BON N° 15848912 DU 9/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
230768.03	SAPIN FRANCE CL2J 38/225- 5,00	50	ML		4,31	215,50		
	dont Eco-Contribution					(1,50)		
BON N° 15849076 DU 12/12/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
174985.01	RAIL 48-3,00ML GYPSO	90	ML		1,14	102,60		
	dont Eco-Contribution					(0,90)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
 SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A
 Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825

1201 ON

chausson

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M HÉDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU

FACTURE n° 09878548 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
174894.03	MONTANT 48/35-2,70ML GYPSO	135	ML		1,40	189,00		
	dont Eco-Contribution					(1,35)		
243071.01	PARE VAPEUR ECOFOIL 100 1,50/50ML	2	U		87,06	174,12		
	dont Eco-Contribution					(1,02)		
BON N° 24740915 DU 15/12/25 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par WILLIAM								
448551.01	ADHESIF MASQ.PEIN.24H 50M/48MM EDIA	2	U		3,94	7,88		
	dont Eco-Contribution					(0,14)		
757561.01	FILM TYPE 150 3/25- 75M2 EDIA	2	U		16,82	33,64		
519507.01	COVERHAT NOIR BONNET POLAIR.280G/M²	1	U		4,45	4,45		
BON N° 15849175 DU 16/12/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
6952.37	PREGYPLAC BA13 270/120	32,40	M2		3,17	102,71		
	dont Eco-Contribution					(3,89)		
BON N° 15849339 DU 19/12/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
188917.12	WEBER PRAL F T1 016 -SAC 25KG	1	U		8,81	8,81		
287163.01	ENDUIT LENT G24 -SAC 25KG GYPSO	1	U		22,46	22,46		
BON N° 15849392 DU 22/12/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
389091.01	VIS ROCK.CH.TPL AZI 6/100-50 (100)	1	U		15,52	15,52		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
295410.04	SAPIN FRANCE CL2J 75/175- 4,00	44	ML		8,00	352,00		
	dont Eco-Contribution					(2,20)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS RÉF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.